

Feu du Graveyron : un comité technique voit le jour



Suite à la visite du Préfet de Vaucluse, se tenait ce mercredi 8 septembre le premier comité technique « d'après feu » qui a ravagé près de 240 hectares entre Dentelles et Graveyron.

Les maires des communes concernés, accompagnés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, ont réaffirmé leur solidarité avec les propriétaires touchés. L'Etat, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le [Conseil départemental de Vaucluse](#) ont également confirmé leur soutien face aux besoins de mener des travaux d'urgence et de préparer la reconstruction de ce massif.

L'expertise forestières (ONF, CNPF, DDT) est mobilisée pour agir rapidement, tout en s'assurant de préserver à la fois les intérêts des propriétaires ainsi que ce qui fait la beauté de ces lieux. Mandat a été donné au Parc naturel régional du Mont-Ventoux de s'engager dans ce travail de planification avec pour rôle de : coordonner l'action des institutions, établir un bilan des dispositifs et aides possibles (Région Sud, Conseil départemental de Vaucluse, État, ...), étudier les opportunités de reboisement, favoriser les démarches scientifique. « Le monde agricole, vigneron et oléiculteur également affectés par cet incendie, n'est pas oublié avec les dispositifs d'intervention qui seront présents », précise le comité.

Ecrit par Echo du Mardi le 10 septembre 2021



Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux





Ecrit par Echo du Mardi le 10 septembre 2021

Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux

L.M.